

Communication de Monsieur Alain Larcan



Séance publique du 6 juin 2008



L'espace Franc. Lorraine, Rhénanie et Franconie.

«Au commencement était la géographie» *Eugen Weber.*

«La carte n'est pas un territoire» *Korzynski.*

Mon propos d'aujourd'hui n'est pas celui d'une communication approfondie sur un sujet connu de longue date et susceptible d'être présenté et renouvelé. J'ai conscience qu'il s'agit d'une vision un peu neuve de l'histoire de Lorraine et même de l'histoire de France et de l'Europe dont je n'ai trouvé que des bribes, des esquisses, des éléments dans des ouvrages anciens ou plus récents, car ce n'est que plus récemment que quelques historiens allemands dont Werner, Bruhl, Büttner, et, en France, F. Cardot ont abordé le sujet avec franchise et argumentation. J'ai parfaitement conscience de m'aventurer dans un domaine dans lequel je n'ai aucune vraie compétence, et bien entendu aucune autorité. Je m'expose donc volontairement aux critiques des spécialistes et d'abord des géographes et des historiens, mais comme je réfléchis depuis longtemps au sujet que je vais vous exposer, je souhaiterais que vous le considériez comme un essai concernant les origines lointaines de notre région qui se trouve d'ailleurs être au cœur de la question, montrant la pérennité des structures, qui même lorsqu'elles sont oubliées, sous-tendent en fait nos façons de vivre et d'agir. Nous sacrifierons suivant en cela F. Cardot, souvent la reconstitution événementielle pour en tirer la dynamique historique.

Je voudrais définir avec vous ce que l'on pourrait appeler un espace de civilisation ou en suivant Vidal de la Blache une aire culturelle. Vidal de la Blache a en effet écrit qu'il existe «un lien entre tous les aspects géographiques du territoire

et même de son sous-sol avec les noms et coutumes des habitants». Il a aussi exprimé l'idée que les influences extérieures peuvent affirmer la personnalité des pays et permettent de définir des aires culturelles (le nom est prononcé) fixées à des époques lointaines et qui se caractérisent par des genres de vie.

Je vous convie donc au nom de cette épistémologie vidalienne à une rencontre entre le naturel et le culturel, entre le passé et le présent. Nous évoquerons une géographie générale, une géographie physique et une géographie humaine et historique qui s'inscrivent dans la longue durée, que nous allons définir comme l'espace Franc.

Je suis souvent allé à Bayreuth. On va à Bayreuth, écrivait Henri Lavignac comme on veut, en voiture, à bicyclette, en chemin de fer, mais le vrai pèlerin devrait y aller à genoux... J'y suis allé prosaïquement par le train et surtout en voiture, en traversant la Franconie en passant par Mannheim, Francfort, Würzburg ou par Stuttgart et Nuremberg ou encore même en faisant un détour, il est vrai, par la vallée du Danube, par Regensburg.

Progressivement au gré des voyages, j'ai ressenti par une sorte d'intuition ou d'osmose une parenté de paysages, d'habitats et de façons de vivre qui m'ont conduit à cette interrogation : la Lorraine et la Franconie font-elles partie d'un même espace historique ? J'ajoute que ma surprise fut grande de trouver à Banz, loin au-delà de Bamberg, dans une superbe église baroque une abbaye bénédictine avec un culte très ancien à l'égard de saint Denis. Certes, cet espace, n'a pas de limites bien définies, même sur le plan historique. Il comporte des prolongements et en quelque sorte des annexes, mais nous le définirons d'abord à partir des fleuves et plus particulièrement de trois affluents importants du Rhin venant confluer à des distances assez courtes dans ce que l'on appelle le Rhin moyen ou Mittel-Rhein, il s'agit de la Moselle, du Neckar et du Main.

Le Rhin moyen et ses affluents

Nous connaissons bien la Moselle longue de 550 km, prenant sa source dans les Vosges, traversant la Lorraine, formant la frontière entre la république fédérale actuelle et le Luxembourg avant d'aborder le massif schisteux rhénan pour se jeter dans le Rhin à Coblenz ; cette Moselle magnifiée par Ausone que retrouve si bien Maurice Barrès dans *l'Appel au soldat* ; le Neckar long de 367 km a un tracé plus tortueux ; il naît sur le versant oriental de la Forêt-Noire et résulte d'une capture au détriment du Danube ; il conflue avec le Rhin près de Mannheim après avoir traversé Rottweil puis Tübingen, les faubourgs de Stuttgart et Heidelberg ; le troisième, le Main, rejoint le Rhin près de Mayence ; né dans les Fichtelgebirge, il traverse, près de sa source, Bayreuth puis Würzburg et Francfort.

Ainsi la Moselle est le fleuve de la Lorraine, du Luxembourg et du Palatinat, le Neckar est plutôt le fleuve du Wurtemberg et le Main est le fleuve de la Franconie. Franconie comme Franc et nous ne nous étonnerons pas de trouver Franc comme Francfort ou Franc comme Fränkische-Schweiz autour de Bayreuth, Franc comme Schwäbisch-Fränkisches-Stufenland, Franc comme Jura Franconien, et aussi comme Frankenberg en Saxe, Frankenberg an der Eder en Hesse, Bad Frankenhausen en Thuringe, Frankenthal in der Pfalz en Rhénanie-Palatinat...

De tout temps, les fleuves et plus particulièrement ceux que nous venons de citer, parfaitement navigables, ont servi aux échanges de troc ou de commerce, aux foires, bien entendu aux échanges humains et culturels, mais ils sont aussi des voies d'invasion, de pénétration, aussi bien suivant le sens du courant qu'à contre-courant.

C'est l'histoire des territoires qui se situent de part et d'autre de ces trois fleuves qui se trouvent aujourd'hui dans le territoire de la France et de la Lorraine, du Luxembourg, de l'Allemagne Fédérale et plus particulièrement des *Länders* de Rhénanie-Palatinat, de Rhénanie-Wesphalie du Sud et de Bade-Wurtemberg, un peu de Hesse et enfin même de Bavière qui nous retiendra.

J'ai gardé un vif souvenir des conversations que j'ai eues avec notre regretté confrère Peltre, grand spécialiste des paysages ruraux, qui a attiré mon attention sur l'importance des travaux de géographie historique de Vidal de la Blache, de Braudel, de de Planhol, sans oublier ceux de Bloch, de Roupnel, de Dion, et, plus près de nous, de Krenzlin.

Le paysage, l'openfield, les cultures

On est frappé en effet par l'allure identique du paysage rural qui est celui de la campagne dite à champs ouverts ou openfield : caractérisé par l'absence de haies et de clôtures, se différenciant donc du bocage, l'assemblage de parcelles le plus souvent allongées en forme de lanières formant des rectangles ou des quadrilatères ; il divise le terroir en quartiers de culture formant une véritable mosaïque. Le plus souvent, il s'agit de l'openfield véritable où aucun quartier n'est clos. Certes, il peut y avoir des raisons naturelles liées aux sols calcaires, limoneux et alluviaux et au climat continental propre à la culture des céréales, mais il est difficile ici de parler de hasard ou de simples causes naturelles. L'explication la plus vraisemblable est celle qui résulte d'un régime agraire très ancien, celte ou même proto-celte prolongé à l'époque gallo-romaine et bien entendu à l'époque Franque qui nous intéresse particulièrement, même si les Francs n'ont pas la réputation d'être de très bons agriculteurs. Il doit y avoir là, une organisation collective de la vie rurale dans les villages avec division du

terroir en soles ou quartiers, assolement obligatoire, vaine pâture, utilisation des communaux. L'absence de clôtures résulte d'une interdiction, de nature juridique, imposée par les nécessités du travail en commun et qui subsistera même après l'abandon de l'assolement et des pratiques communautaires. Ce type de paysage caractérise l'*ager* c'est-à-dire la campagne cultivée dès lors que ce dernier a gagné sur la friche et la forêt (*saltus*).

De Planhol a bien défini ce système communautaire des champs ouverts.

Au-delà du système des grandes *villae* gallo-romaines, les cultivateurs en dépit des fiefs conservaient libres les terres qui leur avaient été concédées, c'est ce que l'on appelle le franc-alleu sur lequel un Gérard de Nerval a insisté ; ces terres de surface moyenne devenaient des propriétés libres et directes, définitives et inaliénables.

Le tissu serré des villages de type groupé, les cultures céréalières, la culture de la vigne sur les coteaux bien exposés caractérisent les paysages ruraux de ces régions.

Sans m'appesantir sur cette question, il semble que ces terrains aient été cultivés de tout temps selon le principe de l'assolement triennal, jachères sur cultures de céréales d'hiver, céréales de printemps cultivées en alternance avec des périodes de pâture, introduction limitée et tardive de l'assolement biennal pour augmenter la production de blé d'hiver.

La vigne est présente en Moselle nous le savons bien, dans la vallée de la Nahe, dans la vallée du Neckar et surtout dans les vallées du Rhin et du Main. Les vins de Franconie dans leurs bouteilles pansues sont probablement les plus réputés. Or la rive gauche du Rhin avait été laissée dans le partage dont nous reparlerons de Verdun en 843 à Louis le Germanique en raison de ses grands vignobles et de l'abondance de ses vins : *Propter vini copiam*.

Ayant défini cet espace aux limites aujourd'hui en grande partie invisibles et qui en tout cas n'apparaissent pas au premier regard sur les cartes politiques, nous allons l'identifier comme un espace essentiellement Franc, d'origine mérovingienne et carolingienne.

Certes, de part et d'autre du Rhin et également le long du Danube, il existe d'abord un espace celtique, celui particulièrement brillant à la période de Hallstatt. Puis en deçà du limes, il s'agit d'un espace celto-romain ou gallo-romain comme on voudra, puisque «la Gaule en 480 appartient à la romanité fortement matinée déjà de barbarie, que le christianisme commence à changer en profondeur» (Lebecq). La Gaule romaine, la Belgique et la Germanie première sont divisées en 17 provinces, la route Agrippa mène de la Viennoise

(ou lyonnaise) au sud à une des capitales des Gaules : Trèves au cœur de la Belgique première. La Belgique seconde a comme capitale Reims, la Germanie première qui suit le Rhin dans son trajet alsacien a comme capitale Mayence et la Germanie seconde Cologne.

Définition de l'espace Franc

Nous retrouverons entre la Seine, la Loire, la Champagne et le Rhin la trame territoriale gauloise et gallo-romaine qui va s'affirmer encore davantage lors de la conquête et du pouvoir des Francs, le maintien ou le développement des structures gallo-romaines et des structures ecclésiastiques développées au plus haut degré lors du pouvoir laïque mérovingien et carolingien.

Pendant quatre siècles environ, la région que nous avons définie va constituer le centre du royaume Franc et plus particulièrement la *Francia Rinensis* appelée encore Austrasie, plus volontiers *Francia orientalis*. En effet avant le partage du traité de Verdun en 843, il existait un vaste ensemble connu sous le nom de *Francia Rinensis*, centré sur le Rhin, la Meuse et la Moselle, recouvrant la partie septentrionale de la Gaule. Ce fut pour l'essentiel l'Austrasie mérovingienne mais qui fut désignée à partir du VI^{ème} siècle sous le nom de *Francia* et plus particulièrement dans la cosmographie de Ravenne, de *Francia Rinensis*. Or, à partir des VI^{ème} et VII^{ème} siècles, l'extension va se faire très nettement au-delà du Rhin en direction de la Thuringe et l'Austrasie comprendra tous les pays placés sous l'influence politique Franque non seulement de la rive gauche du Rhin, Belgique ou Rhénanie mais au-delà du Rhin, Franconie rhénane et Bavière.

Ce vaste ensemble représentera l'empire de Charlemagne et fera l'objet d'un partage entre les fils de Louis le pieux. Le terme de *Francia* correspond à l'espace Franc, il est donc distinct des termes romains de *Gallia* et de *Germania*, mais également distinct du terme «barbare». D'ailleurs à partir de Dagobert, la barbarie perd totalement le sens péjoratif qui était le sien en l'assimilant au monde païen. La Francie s'oppose au monde barbare, s'identifie au monde romain et reste bien distincte de la Bourgogne et de l'Aquitaine.

Pendant quatre siècles au Haut Moyen-Age, les Francs forment un seul règne, les rois appartiennent à la même famille représentant l'aristocratie du monde médiéval et l'on peut dire que les Francs entre Meuse et Rhin sont à la tête de la civilisation. Qui sont ces Francs ?

Le nom de Franc apparaît pour la première fois dans la chanson de marche de l'armée romaine à la fin du III^{ème} siècle, «*les ferons*». Le mot de *Francia* apparaît pour la première fois au II^{ème} siècle dans la table de Peutinger désignant le peuplement Franc en Germanie.

L'arrivée des Francs ; Francs saliens et Francs ripuaires.

L'arrivée des Francs en Gaule se situe au III^{ème} siècle. Dans son *Historia Augusta* le pseudo-Voviscus rapporte que la VI^{ème} Légion, la *Gallicana* battit les Francs près de Montiacum. On s'interroge cependant sur la date du combat vraisemblablement sous l'empereur Gallien et sur le lieu, vraisemblablement aux environs de Mayence.

Les premiers Francs ont passé le Rhin près de Cologne en direction de la Gaule ; peut-être venaient-ils déjà de l'Est et plus particulièrement de la Thuringe. Ils ont été battus par Aurélien. Ils se retrouvent en Belgique en 260, sur la Loire et même en Espagne à Tarragone. Les bandes Franques probablement poussées par les Saxons, envahissent la Belgique selon l'axe Cologne-Bavai, sont repoussées ou contenues par les empereurs Postumus, Probus, Maximien, Constance Chlore, Constantin et Julien L'Apostat. Sous l'usurpation de Magnence, les Francs deviennent des lètes de Belgique et sous Julien, ils vont former des unités de la garde impériale. Au début du V^{ème} siècle, un groupe de fédérés sicambres installé aux bouches du Rhin, sous la conduite de Clodion, passe dans l'empire et prend le contrôle du pays jusqu'à la Somme. Aetius les soumet en 435, et c'est le petit-fils de Clodion, Childéric qui devient en 458 administrateur de la Belgique seconde et maître des milices. Les Saliens furent d'abord considérés par les Romains comme soumis, on les appelait les *déditicii*, c'est-à-dire soumis à discrétion, heureux de servir en qualité de soldats, puis sous Constance Chlore, ils reçurent le statut de lètes (*laeti*). Leurs villes sont Tournai, Bavai, Courtrai, Amiens, Beauvais, Le Mans, Troyes et Langres. Ces Francs que l'on appelle les Francs saliens ou Francs du Nord occupent le Sud des Pays-Bas actuels, la moitié Nord de la Belgique, l'extrême Nord de la France, leur capitale est Tournai et ils occupent le bassin scaldien (celui de l'Escaut), avant d'avoir comme capitale Soissons.

Un autre groupe de Francs qui nous intéresse plus particulièrement est celui des Francs rhénans et non des Francs ripuaires, dénomination que l'on utilise aujourd'hui plus volontiers (ce mot étant apparu au VII^{ème} siècle) et qui peut être considérée comme plus restrictive. Ils eurent plusieurs rois-chefs, Chararius en Moselle et surtout Sigebert le Boiteux à Cologne. Ces Francs rhénans se livrèrent à des raids dévastateurs en direction de Trèves, ancienne capitale impériale et occupèrent peu à peu les plateaux situés entre Rhin et Moselle ; installés sur les deux rives du Rhin, ils jouèrent un rôle de plus en plus important.

Reprenant leur marche en avant, ils sont contenus par les Saliens au service de l'Empire en particulier sous Constance II, mais Julien combat les Francs sur la Meuse et reprend Cologne. Les Saliens sont confirmés comme *déditicii* ; les

Chamaves qui étaient souvent sur les arrières-gardes des Francs sont repoussés, la frontière du Rhin est à nouveau romaine sous Valentinien 1^{er} et Théodose taille en pièces les Saxons à Deuso en 373.

Le fils de Valentinien, Gratien donne au roi Franc Merobaud le commandement de l'armée et le roi Franc Mallabaude est nommé *comes domesticorum*. Il règne sur la *Francia* dans un territoire qui est situé sur la rive droite du Rhin face à Cologne. Il bat les Alamans près de Colmar - l'antagonisme des Francs et des Alamans est très ancien ; de nombreux Francs, Theodebald, Bauto, Richomer, Arbogast sont proches du pouvoir impérial qui va les utiliser contre les Wisigoths, les Saxons, les Vandales, les Alamans, les Suèves et les Alains.

Les Francs doivent composer avec Constantin III l'usurpateur contre Stilicon ; le célèbre général Aetius rejette les Rhénans au-delà du Rhin en 428 et signe avec eux un traité ; les Francs vont reprendre Cologne en 440 et battre Aegidius en 461. Ils s'allient avec les Burgondes contre les Saliens et les Alamans. Trèves longtemps îlot romain, est également repris par les Francs qui vont devenir de véritables fédérés (*foederati*) après la bataille qui associe de nombreux contingents gallo-romains et barbares, aux Champs Catalauniques, contre Attila et ses Huns en 451.

Clovis

A partir de 481, le fils de Childéric, Clovis, est à la tête des Francs saliens du Nord de la Somme aux bouches du Rhin ; il va s'imposer sur les Francs de Tournai bien sûr mais surtout sur les Gallo-romains, Aegidius et son fils Syagrius en 484 à Soissons, sur les Alamans à Zülrich, c'est-à-dire vraisemblablement Tolbiac en 506 et sur les Wisigoths à Vouillé en 510.

Clovis va aussi s'imposer à l'Est à l'égard des Francs Rhénans. Il s'unit avant son mariage avec Clotilde à une princesse rhénane de la famille de Sigebert, le prince le plus puissant des Francs Rhénans dont il a un fils Thierry. Il viendra d'ailleurs au secours de Sigebert attaqué par les Alamans et ce fut la victoire de Tolbiac, où Sigebert fut blessé d'où son nom de Sigebert le boîteux. Ce prénom de Sigebert est important car nous le retrouverons dans la dynastie mérovingienne et tout particulièrement en Austrasie.

En 507 Clodéric, fils de Sigebert, vint aider Clovis dans sa lutte contre les Wisigoths mais après Vouillé, le royaume de Cologne reconnaît Clovis comme roi en le «hissant sur le pavois». Clovis fit tuer Clodéric qui avait lui-même tué son père... Ayant consolidé son pouvoir grâce à l'Eglise, à sa victoire sur les ariens et à son baptême, après avoir épousé la princesse burgonde Clotilde, il était vers 510 le maître d'un *regnum* allant de la moyenne vallée du Rhin

aux Pyrénées et plus particulièrement de la Gaule du Nord-Est et de la rive gauche du Rhin.

Clovis est donc bien le fondateur de la nation franque, de la nation des Francs puisqu'il domine tant les Francs saliens que les Francs Rhénans, ceux qui occupent le pays de la Moselle, l'Eifel, le Taunus et le Wetterau, pratiquement tout l'ensemble des terres entre Meuse et Rhin. Même si ses efforts se sont portés aussi au-delà de la Loire vers l'Aquitaine et la Septimanie jusqu'aux Pyrénées, son autorité s'étend surtout sur le Rhin jusqu'au Lech et du Neckar aux Alpes.

Le premier partage. Le royaume de Thierry. La reconquête à l'Est de la Thuringe.

À la mort de Clovis en 511 a lieu le premier partage, ce que les Allemands appellent les *Teilreiche* où le royaume est divisé en parts égales comme des lots de butin en fonction plus de considérations de richesses, de cens ou d'effectifs militaires ou encore de chevaux disponibles qu'en fonction des peuples et des langues. Clovis eut quatre fils, un de la princesse rhénane et les trois autres de Clotilde. Thierry s'était distingué contre les Wisigoths et ce fut lui qui eut la plus belle part mais aussi la plus exposée : la Champagne, tout le pays Rhénan avec Cologne, la vallée de la Moselle entre Metz et Trèves, et l'hégémonie sur les Francs de la rive droite, c'est-à-dire les Francs qui dominent les Chattes et également les Alamans qui occupent les régions actuelles d'Alsace, de Bade-Wurtemberg, de Franche-Comté et de Savoie. Il dut mater une révolte du rhénan Munderic à Cologne en 532.

Thierry chercha à étendre son domaine à l'Est en direction de la Thuringe. Il faut rappeler que le père de Clovis avait épousé une princesse thuringienne, Basine et que dès le VI^{ème} siècle, les Thuringiens, eux-mêmes descendant des Hermondiens, repoussés par les slaves avaient été ramenés à l'Ouest de l'Elbe et de la Saale et donc à l'Ouest de la forêt bohémienne. Ils occupaient le territoire entre Werra, Elbe et Saale, et à la mort du roi Basin, le pays fut partagé entre ses trois fils Baderich, Hermanfried et Berthaire.

Mais les dissentiments entre les frères et l'imprudence d'un roi thuringien fournit à Thierry l'occasion idéale d'intervenir. Hermanfried l'appela à son aide contre son frère Baderich qui fut vaincu et tué. Depuis la mort de l'autre frère Berthaire, Hermanfried était le seul roi. Sous prétexte qu'Hermanfried avait manqué à ses promesses, et aussi pour venger d'anciennes violences commises par les Thuringiens, Thierry avec le concours de son frère Clotaire attaqua le roi thuringien sur l'Unstrutt en 531 et obtint la victoire.

Le pays fut alors placé sous l'autorité des Francs. Hermanfried qui avait été maintenu et comblé de présents, tomba, poussé par on ne sait par qui... d'un rempart de Zülpich et mourut. Dans le butin figurait la sœur des rois thuringiens, la fille de Berthaire : Radegonde que les deux frères Thierry et Clotaire se disputèrent et que finalement Clotaire épousa. C'est cette Radegonde, qui se retira volontairement dans un couvent à Poitiers où elle reçut le poète tonsuré (et futur évêque) Fortunat, sa retraite étant très certainement liée à la mort de son père et de son cousin. Lors d'une seconde expédition, Thierry attira Clotaire sous sa tente et semble lui avoir tendu un guet-apens qui fut déjoué par Clotaire ayant aperçu les pieds des sicaires sous la draperie de la tente... Thierry lui donna, dit-on, un plat d'argent en dédommagement... .

La guerre de Thuringe et la bataille de l'Unstrutt firent l'objet de chansons de geste portant sur les trois frères, fils de Basin, la mort de Bertaire, le rôle de la femme d'Hermanfried dénommée Amalaberge qui était nièce de Théodoric et qui attisait la guerre entre les frères.

Pour inciter les Francs à la guerre contre la Thuringe, on rappela les massacres effectués par les Thuringiens qui «avaient suspendu les enfants aux arbres par le nerf de la cuisse», faisant périr d'une mort cruelle plus de deux cents jeunes filles les liant par les bras au cou des chevaux qu'on forçait à coups d'aiguillons acérés à s'écarter chacun de son côté en sorte qu'elles furent déchirées en pièces. D'autres furent étendues sur des ornières des chemins et clouées en terre avec des pieux puis on faisait passer sur elles des chariots chargés et leurs os ainsi brisés, ils les laissaient «pour servir de pâture aux chiens et aux oiseaux». Curieusement le supplice de Brunehaut sera un supplice résolument thuringien.

La bataille sur l'Unstrutt fait l'objet de descriptions épiques : les Thuringiens qui avaient creusé des fosses avec des pieux subirent l'affrontement des Francs ; le roi Hermanfried prit la fuite ; les Thuringiens en retraite arrivèrent au bord du fleuve de l'Unstrutt et là, il y eut un tel massacre de Thuringiens que le lit de la rivière fut rempli par des cadavres amoncelés et que les Francs s'en servirent comme de ponts pour passer sur l'autre bord. Après cette victoire, ils «prirent le pays et le réduisirent sous leur puissance». Dans la chronique saxonne du IX^{ème} siècle, on estime que la rencontre eut lieu à Runibergun et qu'Hermanfried vaincu se réfugia dans la ville de Scheidungen. La guerre en plusieurs actes laissa dans les esprits une trace considérable et c'était un souvenir des plus familiers dans la mémoire du peuple franc.

Quand Thierry mourut en 534, son fils Théodebert «beau et capable» lui succéda. Il fut un des plus remarquables descendants de Clovis, mais Childebert un autre des enfants de Clovis voulut dépouiller son neveu Theodebert. La Reine Clotilde réussit à apaiser l'oncle et le neveu qui alliés cherchèrent à

écraser Clotaire ou à exciter le fils de ce dernier à se révolter contre lui. Mais après la mort de Théodebert, puis de son fils Theodebald, la mort de Childébert qui était sans enfant, Clotaire resta le seul maître du royaume jusqu'à sa mort en 561.

A partir du VI^{ème} siècle, les Francs demeurent le seul peuple germanique qui compte en Occident, la réalité du pouvoir est en Gaule, plus particulièrement en Gaule du Nord ; l'axe politique s'est transporté de Rome puis de Milan sur la Seine, sur la Meuse et sur le Rhin.

A la mort de Clotaire qui avait refait l'unité du *Regnum Francorum* il y a de nouveau partage entre les fils d'Ingonde, Charibert, Gontran et Sigebert et le fils d'Aregonde Chilperic. Nous ne pouvons évidemment qu'évoquer les « Récits des temps mérovingiens » et les guerres civiles si chères à Augustin Thierry. Nous nous intéresserons à Sigebert qui a repris le prénom de Sigebert le boiteux des Francs Rhénans et qui obtint l'ancienne part de Thierry c'est-à-dire la Champagne, les vallées du Rhin et de la Meuse et aussi les Francs de la rive droite du Rhin et ceux du Main. C'est ce qui va constituer ce que l'on appelle l'Austrasie, terme qui apparaît en 591 sous la plume de Grégoire de Tours.

A cette époque, il y a trois royaumes, le royaume de Neustrie (le royaume neuf), le royaume d'Austrasie ou Auster, le royaume de Bourgogne, celui de Gontran et des territoires en Aquitaine, en Provence et bien entendu en Italie. Il y a donc des Francs de l'Ouest : les Neustriens et des Francs de l'Est, les Austrasiens.

L'Austrasie ou plutôt la Francia orientalis. Un espace politique.

Il existait donc entre Meuse et Rhin et au-delà du Rhin un seul royaume détenu par une seule famille ou plutôt deux, la famille mérovingienne puis la famille carolingienne, même si la lecture de Grégoire de Tours et de Frédégaire fait pénétrer dans un univers où le temps prime l'espace (F. Cardot). L'espace austrasien en est le noyau dur et il couvre le territoire actuel de la Lorraine, celui de la Rhénanie et celui de la Franconie. Il naît donc sous les Mérovingiens et se poursuit en s'élargissant sous les Carolingiens. Si à la suite des historiens français, on oppose l'Austrasie à l'Est à la Neustrie à l'Ouest, on doit insister sur le fait que si un particularisme des nobles austrasiens est indiscutable et que l'on retrouve en particulier dans la lutte entre Brunehaut et Clotaire II, le terme d'Austrasie est tardif et en quelque sorte intellectuel.

Les Francs des royaumes mérovingiens résultant des partages de 511 et 561 en trois ou quatre territoires ont conscience d'appartenir au même *Regnum Francorum* (Austrasie, Neustrie, Bourgogne, Aquitaine).

Le terme d'Austrasie, terme germanique, apparaît chez Grégoire de Tours à propos d'un événement de 576 pour désigner l'un des trois royaumes sous le règne de Childebart II, fils de Sigebert 1^{er}. Ce royaume s'étendait du Nord au Sud, des bouches du Rhin jusqu'à la Bourgogne et d'Ouest en Est, de Laon au Rhin ; il est alors désigné sous le nom de *Regnum Austrasiorum* ou royaume de l'Est alors que la Neustrie est le nouveau royaume. Il s'agit là des royaumes de Thierry, de Théodebert, de Sigebert et de Dagobert dont la capitale s'est déplacée à Metz sous Sigebert. Réunifié en effet après les guerres civiles sous Clotaire II, il fut nécessaire de créer à nouveau un sous-royaume pour le fils de Clotaire II, Dagobert 1^{er} en 623 et celui-ci devenu Dagobert le Grand, le nouveau Salomon, maître de l'ensemble du Royaume, fit de même en 633 pour son fils Sigebert III, notre Saint Sigisbert.

Il est important de noter que la préoccupation permanente de tous ces rois mérovingiens d'Austrasie et que l'on retrouve chez les Carolingiens est de maintenir la pression face à l'Est, face aux Thuringiens, face aux « Wendes » (royaume dit de Samo), face aux Avars et surtout face aux Saxons.

On connaît la montée des maires du Palais et le remplacement par la dynastie carolingienne des « Pippinides », des rois mérovingiens qualifiés de « rois fainéants » ; se succèdent Pépin de Landen, Pépin de Herstal, Charles Martel, Pépin le Bref et Charlemagne.

Après la réunification du royaume Franc et la désignation d'Aix la Chapelle comme capitale, l'Austrasie demeure bien le cœur du pouvoir de l'espace Franc, désigné alors aussi sous le nom de *Francia*. Le terme d'*Austria* ou d'*Auster* désigne souvent les régions au-delà du Rhin, c'est à dire la *Germania* trans-rhénane ou Franconie. Nous voyons donc que la *Francia* de l'Est ne se réduit pas à la seule rive gauche du Rhin, à l'Austrasie entre Meuse et Rhin (ou petite Austrasie), c'est le territoire où vivent les *orientales franci* (*franciscæ*) qui comprend la Champagne à l'Ouest et, à l'Est il y a un prolongement en bande qui suit la vallée du Main, la basse moyenne vallée surtout, peuplée par des Francs du Main comme il y a des Francs de Moselle et du Rhin. Associée à l'Alemanie soumise et à l'Alsace, c'est la « grande Austrasie ».

La Franconie a annexé la Thuringe et va constituer la base du départ pour les expéditions contre les Saxons. A l'inverse évidemment les Saxons jusqu'à la conquête de Charlemagne lancèrent leurs attaques sur le même axe, sur la Thuringe et même sur les terres patrimoniales des Francs, en l'occurrence le long de la vallée de la Ruhr et chez les Bructères.

Charles Martel fit une politique réfléchie visant à long terme à constituer un glacis destiné à protéger le *Regnum Francorum*. Il restaura les routes, créa

des relais, consolida ou éleva des forteresses comme celle des Christenberg près de Marburg et grâce à ces décisions, il put contrôler la Hesse et la Thuringe dont la dynastie ducale disparaît en 720, et les protéger contre les incursions des Saxons. Grâce à la Franconie, il avait aussi un moyen d'accès commode vers les deux grands-duchés du sud, l'Alemanie et la Bavière. Parallèlement et nous y reviendrons, il soutenait de toutes ses forces l'œuvre d'évangélisation de Winfrid qui prendra le nom de Boniface.

A la mort de Charles Martel, l'aîné de ses fils Carloman reçut l'Austrasie et la Germanie trans-rhénane, Pépin la Neustrie et après l'élimination de leur demi-frère Griffon, il y eut une redistribution des terres qui amena l'austriasien Carloman à mettre la main sur le Nord de la Neustrie et le neustrien Pépin à s'imposer dans un duché de Moselle centré sur Metz et Trèves mêlant ainsi la population des deux *régna* du Nord et affirmant à nouveau une *Francia* homogène entre Seine et Rhin, laboratoire de la synthèse carolingienne.

De plus, les Francs défrent le duc bavarois Odilon et le duc alaman Théobald. La loi franque était reconnue dans ces deux territoires et le duché alaman fut partagé en deux comtés intégrés au *Regnum*.

Après le retrait de Carloman, Pépin devint roi, remplaçant le dernier mérovingien Childéric III, car il valait mieux selon le pape Zacharie «appeler roi celui qui avait plutôt que celui qui n'avait pas le pouvoir».

A la mort de Pépin, Charles et Carloman reçurent chacun une part d'Austrasie et de Neustrie, et même d'Aquitaine ; Charles sans doute le mieux loti, avait un vaste croissant allant de l'Aquitaine atlantique à la Thuringe et passant par la plus grande partie de la Neustrie et de l'Austrasie, par la Frise et la Franconie. Il résidait à Noyon alors que Carloman résidait à côté, à Soissons ; les deux frères cherchaient ainsi à exprimer l'unité du *regnum*, mais Carloman étant mort en 771, Charlemagne (Charles le Grand) allait procéder à l'unification de la Gaule, c'est-à-dire des Francs du Nord et des Romains du Sud et surtout à l'intégration de la Germanie continentale au-delà du Rhin en effaçant certains particularismes plus nationaux que régionaux.

Il y eut alors une colonisation paysanne en Franconie, l'installation de lignages aristocratiques austrasiens, clients des Pippinides en Thuringe et dans l'Alemanie trans-rhénane en particulier dans la vallée du Neckar et dans le Brisgau, puis Charles à la recherche d'une marche de protection contre les Avars, ce que l'on appelait L'Ost-markt ou Osterreich, future Autriche, voulant aussi établir une marche de protection le long de la vallée de la Ruhr et de la Lippe, comprit qu'il n'y avait aucune possibilité de pacification durable tant qu'il existait une Saxe indépendante.

Persuadé que l'extension de son *Regnum* se ferait également au nom de Dieu, à plusieurs reprises, il vainquit les Saxons et leur imposa un serment de fidélité. Après avoir joué les uns contre les autres les différents peuples Saxons - ils étaient au nombre de 4 - et après avoir maté la révolte de Widukind au cours de trois années de combats acharnés et de nombreuses campagnes, il étendit une fois de plus vers l'Est le *Regnum Francorum*.

Ce *Regnum Francorum* au milieu du VI^{ème} siècle constitue donc l'ensemble territorial le plus puissant de l'Europe occidentale. Il est avec Byzance et à son égal la principale puissance héritière de l'ancien Empire Romain.

L'Austrasie ou plutôt la *Francia orientalis* a dans cet ensemble une importance primordiale, peut-être en raison de sa position face à l'Est, de son rôle militaire de défense et de reconquête. Un moment surclassé par la Neustrie, elle reconquiert la supériorité après les victoires des Pippinides, maires du Palais austrasiens, surtout sous Pépin II de Herstal à Tertry en 687. Au VII^{ème} siècle, l'utilisation polémique du terme Francia par l'Austrasie veut rappeler que leur royaume est la vraie Francia.

Un espace catholique

L'Austrasie est non seulement un espace politique mais aussi et surtout un espace chrétien catholique.

La christianisation se propage en Gaule le long du sillon rhodanien à partir du II^{ème} siècle puis suit la Vallée de la Moselle au III^{ème} siècle avant de se répandre dans le reste de la Gaule. Crescentius avec la XXII^{ème} Légion porte le premier la parole du Christ dans le Rhingau écrit Victor Hugo dans son remarquable voyage sur le Rhin. Les renseignements concernant les premiers évêques restent assez imprécis. A Trêves, ce sont les évêques Eucharis et Valerius et surtout Maximin ; à Verdun : Smetinus (Saintin) et Vanne ; à Toul : Mansuetius (Mansuy), Amon, Aper (Saint Epvre) ; à Metz : Clemens, sans oublier Materne à Tongres et à Cologne, Servais à Tongres, Géréon à Cologne et des ermites comme Goar à Bacchiera. Au V^{ème} siècle, un disciple de Saint-Loup, Sévère, évêque de Trêves, avait tenté d'évangéliser les Francs Rhénans.

On ne saurait trop insister sur le fait capital du baptême de Clovis, roi des Francs, à la fin du V^{ème} siècle par Saint Rémy, évêque de Reims, à la demande de la Reine Clotilde. Alors que tous les barbares avaient été convertis à l'arianisme, les Francs deviennent le peuple catholique qui protège les évêques et bientôt la papauté et propage la religion catholique au Nord, au Sud, à l'Ouest et surtout à l'Est. L'espace Franc devient le foyer principal, l'aire de rayonnement de la *Christianitas* ; l'espace austrasien plus particulièrement peut être

considéré comme un espace sacré (*loca sancta*) et un espace orienté en raison de la présence de nombreuses reliques dans les églises et monastères qui en font une *terra christiana*. Le bastion rhénan est christianisé et c'est lui qui domine à la fin du VII^{ème} siècle, toute la Gaule, la rive gauche du Rhin comme au delà.

Le ralliement des Francs entraîne l'adhésion aux structures de l'organisation de l'espace avec un découpage épiscopal et politique qui reprend pour l'essentiel la carte gallo-romaine mais qui comporte à l'Est la création de nouveaux évêchés.

Il y a trois métropoles : à Cologne, à Trèves et à Mayence où siégera le primat d'Allemagne (et quatre plus tard avec Magdebourg). Les sièges épiscopaux sont à Metz, Toul, Verdun, Tongres et pour la région qui nous intéresse à Spire, à Worms qui précèdent ceux d'Utrecht, de Würzburg, de Bamberg, de Munster, de Verden, de Paderborn, de Minden et de Brême, etc. L'évangélisation vers l'Est sous les Mérovingiens et les Carolingiens s'appuie sur les bases que sont les monastères et abbayes. Les premiers apôtres à l'Est sont souvent les moines irlandais suivant la règle de Saint Colomban qui s'installe un moment à Luxeuil ainsi que ses disciples Walbert et Eustasius. Parmi eux, Willibald, premier évêque d'Eichstatt, son frère Wunibald, sa soeur Walburge, tous trois enfants de Saint Richard d'Angleterre et parents de Boniface, puis ce sont Willibrord et pour la Frise Frédéric et surtout Boniface (Winfried) et Kilian, mort martyr à Würzburg.

Venu en 716 assister Willibrord, sacré évêque en 722 par Grégoire II, et muni du pallium par Grégoire III en 732, Boniface est l'apôtre de la Hesse, de la Thuringe et de la Bavière, fondateur de quatre diocèses en Bavière et de trois en Hesse et Thuringe. Il mourut martyr, massacré par les Frisons à Dekkum après avoir fondé les couvents de Fritzlar, de Fulda, d'Ohrdruf, de Tauberbischoffsheim et de Kitzingen.

On ne peut donc s'étonner du culte des saints que nous dirons venus de l'Ouest et d'abord du culte de Saint-Denis dont on trouve la statue sur le pont de Würzburg en compagnie de Pépin et de Charlemagne. L'abbaye de Banz bâtie sur la montagne sainte de Franconie est consacrée à Saint-Denis dont le culte se retrouve également à Esslingen et à Würzburg. Saint-Denis fait partie des 14 intercesseurs dont l'église principale se trouve également en Franconie à Vierzehn-Heiligen. En 1049 les Moines de Saint-Emmeran, de Regensburg prétendirent avoir découvert le corps de Saint-Denis qui fut placé désormais parmi les 14 intercesseurs, même s'il fut parfois remplacé par Saint-Nicolas car le céphalophore faisait peur... On retrouve de nombreuses statues de Saint-Denis à Bamberg, à Cologne, à Burghausen, etc. On peut faire des constatations semblables, bien entendu pour Saint-Martin, à Bamberg, à Forsheim, car

«partout où le Christ est connu, Martin est honoré» (Fortunat). Saint-Severin est honoré à Bamberg mais il s'agit plutôt du Severin de Norique ou de Cologne que de celui de Château-Landon. Le culte de Saint-Léonard, l'ermite limousin, filleul de Clovis et qui aurait aidé Clotilde lors de son accouchement bénéficie d'un culte qui fut introduit en Allemagne par les Cisterciens. Il fait partie lui aussi des 14 intercesseurs et est appelé le bon dieu bavarois, «Der bayerische Hergott». Des églises lui sont consacrées à Siegertsbrunn en Bavière, à Francfort sur le Main. Sa statue à Würzburg est ornée d'une dalmatique *fleurdelisée*. Citons encore le culte de Saint-Eloi à Metten avec les lys et les aigles et celui de Saint-Chrodegang à Lorsch et de Saint-Liboire à Paderborn(et au Mans).

Au VII^{ème} et VIII^{ème} siècles, nombreux sont les évêques souvent béatifiés et canonisés, qui ont un rôle politique et qui interviennent auprès du pouvoir. Nous avons signalé le rôle de Saint-Vaast, apôtre des Atrébates. et évêque d'Arras auprès de Clovis, de Saint-Severin de Château-Landon, l'ermite qui guérit Clovis et dont l'église contenant des reliques fut bâtie par Saint-Eloi sous Dagobert ; Saint-Nizier ou Nicet, Evêque de Trèves, originaire du Limousin qui était installé à la cour de Thierry 1^{er} et dont on connaît plusieurs lettres fort intéressantes ; Saint-Remacle, fondateur des abbayes de Stavelot et de Malmedy, avait été Abbé de Solignac avant de devenir évêque de Maastricht et apôtre des Ardennes ; Saint-Armand ou Saint-Amand, évêque de Maastricht, protégé par Dagobert et qui baptisa Sigisbert ; son fils fut l'apôtre des Flandres et convertit Saint-Bavon. Saint-Pirmin au VIII^{ème} siècle, fut Abbé de Reichenau et fonda les abbayes de Murbach, de Marmoutiers et de Nivelles. Il fut l'apôtre du Palatinat et son nom a été donné à la ville de Pirmasens. Citons encore Saint-Cunibert, archevêque de Cologne, protégé par Dagobert, Saint-Rupert de Salzbourg en Bavière, Saint-Kilian en Franconie et Saint-Lambert évêque de Tongres qui fut chassé après l'assassinat de Childéric II par Ebroin. Il se retira à Stavelot et fut rétabli par Pépin d'Héristal comme évêque de Maastricht avant d'être assassiné à Liège. Nombreux sont les évêques de cette région qui sont bilingues et on souligne la mobilité des évêques lotharingiens. C'est ainsi qu'un évêque de Toul connu, Saint-Gérard, est né à Cologne. Saint Chrodegang, évêque de Metz, ancien référendaire de Charles Martel, appartient à l'aristocratie franque ; ce fut lui qui imposa la réforme de Gorze, la liturgie dite stationnelle, la cantilène messine (chant grégorien) à un clergé de la Gaule, réticent.

Enfin et ceci est caractéristique, les familles mérovingiennes et carolingiennes ont leurs saints Sigibert III et Dagobert II pour les hommes mais aussi Arnould, maire du Palais et évêque de Metz et même Pépin de Landen, honoré comme bienheureux dans certains diocèses. Mais ce sont surtout les femmes avec Sainte Clotilde, Sainte Radegonde, d'origine thuringienne, épouse de Clotaire, Sainte Bathilde épouse de Clovis II et mère de Clotaire III, Irmine,

Abbesse d'Oeren et fondatrice d'Echternach et Noteburge, filles de Dagobert 1^{er}. Cette dernière vécut dans une grotte près de Hochhausen sur le Neckar et son père qui voulait lui faire quitter cette retraite lui arracha le bras... Amelberge de Gand, nièce de Pépin de Landen et mère de Sainte Gudule fut demandée en mariage par Charles Martel qui lui luxa l'épaule... Sainte-Bègue d'Andenne, Sainte-Gertrude, Sainte-Itte (ou Ide) sont les filles de Pépin de Landen, Plectrude est la femme de Pépin d'Héristal et fille de Saint-Irmina, Sainte Glossinde est petite-fille d'Irmina, etc...

L'Austrasie est donc un espace politique et un espace chrétien et on ne peut donc s'étonner de trouver dans notre espace franc sur les deux rives du Rhin toute une série de témoignages catholiques, évêchés, abbayes, réforme bénédictine de Gorze, réforme cistercienne, églises à plan rhénan particulier, c'est-à-dire à double chœur et à double transept avec clocher porche à tribune (westwerk). Nous devons également évoquer le rôle intellectuel et spirituel d'un Nicolas de Cuse et de toute la grande école de la mystique rhénane, de Maître Eckart et de ses disciples Suso et Tauler.

Par la suite cet espace franc appartient à la Contre-réforme comme à l'«Europe des dévots», à la diffusion du Baroque et résistera mieux qu'ailleurs au protestantisme, luthérien ou calviniste bien qu'ayant été le siège de toute une série de luttes : guerre des paysans, guerres de religion et guerre de trente ans et de principautés appartenant à des dynasties protestantes.

Le partage de Verdun.

Nous avons vu les partages du temps de Clovis, de Clotaire, l'évolution des trois royaumes principaux, Neustrie-Austrasie-Burgondie, à nouveau l'unité carolingienne à partir de Charles Martel, Pépin Le Bref que l'on devrait appeler Pépin Le Grand et Charlemagne, le transfert de la capitale de Reims à Metz puis à Aix la Chapelle résultant de la *dilatatio Regni*, l'axe Montjoie -Aix la Chapelle qui est très proche de l'axe Mosellan.

Après la révolte des fils de Louis le Pieux contre leur père, l'affaiblissement de Lothaire après la bataille de Fontenay en Puisaye, le serment de Strasbourg, ce fut le partage définitif de 843. Même s'il ne donna pas lieu pour les contemporains aux conclusions qu'en tirent aujourd'hui les historiens, la règle mérovingienne des successions entraînait un partage entre les fils légitimes du roi du premier et du second mariage. Les limites étaient arbitraires cherchant à être équilibrées en termes surtout censitaires et d'effectifs armés ou de nombre de chevaux. Il restait comme toujours en dépit des antagonismes au sein de la famille et même des guerres civiles ponctuées d'assassinats, le sentiment d'appartenance au *Regnum Francorum*.

Le partage de 843 est décrit dans les *Annales de Fulda* où l'on trouve : Louis eut l'Orient (Louis le Germanique), Charles le Chauve, l'Occident, Lothaire le fils aîné et Empereur, le pays du milieu.

Le royaume de Lothaire comprenait la rive gauche du Rhin, du lac de Constance jusqu'à l'embouchure du fleuve, les évêchés de Worms, Spire et Mayence mais on ne peut parler de limites naturelles même si à l'Ouest on parle des quatre rivières : l'Escaut, la Meuse, la Saône et le Rhône ; Robert Parisot a bien montré que la limite politique ne suivait pas strictement ces quatre fleuves. Ce lot bizarre de 1 500 kms de long sur 200 kms de large coupait l'Empire en écharpe depuis la mer du Nord jusqu'au duché de Bénévent. Il était inconsistent et artificiel et ceux qui le formèrent n'eurent à aucun moment la naïveté de croire qu'il pût durer.

La répartition des terres était faite selon leur richesse sans que l'on retrouve la moindre trace de races, de peuples et de langues distincts. Rien n'était plus disparate que le royaume de Lothaire comportant des Frisons, des Francs, des Provençaux, des Bourguignons, des Lombards et autres italiens parlant des langues différentes.

Le traité de Verdun est indiscutablement une œuvre néfaste car il démembra l'Empire carolingien, morcela le pays franc et détruisit la nation franque. Il y eut désormais un mélange ethnique sur les deux rives du Rhin d'autant que Charlemagne après les expéditions saxonnes implanta plus de 10000 saxons sur la rive gauche du Rhin. On commence à parler dans les *Annales de Saint Bertin* des Gaules sur la rive gauche et de la Germanie sur la rive droite. On parle aussi de Gaule rhénane et de Franconie rhénane ; les Francs fixés sur les bords du Rhin moyen et inférieur comprenaient des Francs mosellans, des Francs rhénans et des Francs du Main (trans-rhénans).

Evolution de la terminologie. Les sens proprement dits du mot Francia.

La terminologie est donc à la fois géographique et politique, beaucoup plus que linguistique. On retrouve dans l'analyse des textes le poids des influences culturelles, contemporaines et anciennes voire antiques qui les portent à choisir tel ou tel mot mais aussi à déplacer peu ou prou sa signification (C. Bruhl). Dès l'époque mérovingienne, *Francia* désigne le royaume des Francs. Mais dès les règnes de Charlemagne et de Louis le Pieux, on distingue au sein du *Regnum Francorum* ou *Tota-Francia* (*Universe-Francia*), la *Francia* envisagée isolément, zone incluant la Francie entre Rhin, Loire et Seine, mais aussi la Francie du Rhin (*Rhein-Frankein*) et la Francie du Main (*Main-Frankein*), future Rhénanie et future Franconie.

Après 843, le terme de *Francia* est parfois utilisé pour le royaume du milieu, ce que nous dénommons volontiers la Lotharingie ou *Francia média* puis pour le royaume de Lothaire II aussi appelée *ripuaria* (et Lothaire II le roi des ripuaires). Ce terme de *Francia* s'applique aussi à la *Francia* de l'Est qualifiée d'*Orientalis* et à la *Francia* de l'Ouest qualifiée d'*Occidentalis*. Le *regnum* va donc s'opposer à l'Italie, royaume des Lombards. Le terme de *Francia* désignera beaucoup plus la Francie de l'Est que la Francie de l'Ouest qui elle, est de plus en plus appelée *Gallia*. Ainsi le terme de *Francia* s'oppose aux peuples qui sont progressivement soumis par les Francs, l'*Alemania*, l'*Aquitania*, la *Baivaria*, la *Burgondia*, la *Frisia*, la *Gotia*, la *Saxonia*, la *Wasconia*. Le terme polysémique de *Francia* est de plus en plus complété par des épithètes, occidentale, orientale ou encore inférieure ou supérieure. Les habitants sont habituellement qualifiés d'*orientales franci*, *australes franci* ou *franci primores* et d'*occidentales franci*.

Lorsqu'il s'agit de *Franci*, il s'agit surtout de ceux qui habitent la Francie du Main et non de tous les habitants du royaume de l'Est. Si les termes de *Francia Orientalis*, et beaucoup plus rarement de *Francia Occidentalis* sont de plus en plus utilisés, la référence orientale sera abandonnée peu à peu par la dynastie impériale saxonne et il ne sera plus question que de la Francie du Main ou Franconie ou de la Francie du Rhin ou Franconie rhénane.

On oppose donc au XI^{ème} et XII^{ème} siècle encore la Francie à la Saxe, à la Bavière même et à la Lotharingie. Elle s'oppose aussi à l'*Italia*.

La *Vera Francia* est la région entre Meuse et Rhin selon Geoffroy de Viterne et les Francs qui habitent la Lotharingie, l'Alemanie, les régions trans-rhénales se distinguent de plus en plus des «Français» appelés *Galli*.

Pour Alexander de Roes, le terme de *Francia* se restreint à la France du Main, la Franconie, à la Lotharingie et à la Francie du Rhin c'est-à-dire la Rhénanie, il y a donc là l'inscription de la région telle que nous l'avons décrite et à l'Est cette *Francia* s'oppose à la Saxe, la Bavière, à l'Alemanie et au Nord à la Frise et plus à l'Ouest et au Sud, à la Neustrie, à l'Aquitaine, à la Septimanie et la Provence.

Pour Flodoard cependant, le royaume de Lothaire est une part de la *Francia*, royaume de l'Ouest et toujours *Regnum Francorum* et la *Francia orientalis* est qualifiée elle, de Trans-Rhénane...

La *Francia* a donc pris à l'Ouest comme à l'Est des sens divers, mais également restrictifs et son élargissement fut le monopole de l'Ouest alors qu'il était maintenu dans une acception étroite à l'Est où de plus en plus se substituera le terme *regnum-teutonicum* et bientôt celui de *Germania* et d'Allemagne.

Ce n'est pas sans arrière-pensées politiques que l'on va opposer à partir des XI-XII^{ème} siècles la *Germania ex Francia orientalis* et *Gallia ex Francia occidentalis*, alors que l'équivalence Gallia-Lotharingie est encore courante au X^{ème} siècle...

Les Empereurs d'origine saxonne ont encore le titre *d'imperator augustum romanorum ac francorum*, mais Otton II est *romanorum imperator* et Otton III *romanorum rex*.

La royauté au X^{ème} siècle est encore cependant conçue comme franque, mais peu à peu on parle du royaume *Teutonicum* ou *Theodiscum* de langue germanique. Otto de Freising distingue alors les Francs habitant les Gaules romanes et parlant la *romana lingua rustica* et les Francs d'au delà du Rhin parlant la langue d'Otton assimilée au francique ou *germanica lingua*.

Bien que le problème prête à ces controverses, nous suivrons Bruhl qui pense que la distinction entre l'Histoire de France et l'histoire de l'Allemagne date au plus tôt du XI^{ème} siècle.

L'après Verdun

Nous ne pouvons bien entendu qu'évoquer le destin de la Francia de l'Ouest, la rivalité des derniers Carolingiens et des Robertiens et la substitution de la dynastie capétienne avec Hugues Capet au dernier carolingien Louis V le fainéant, après l'exclusion de Charles de Lorraine.

À l'Ouest, seul Lothaire III, fils de Louis IV d'outre-mer et de Gerberge, placé sous la tutelle de Hugues le Grand puis celle de Brunon, archevêque de Cologne, tenta de dégager la Lorraine de l'influence germanique mais se brouilla avec son frère Charles, avec Hugues Capet et Adalbéron d'où la chute du dernier carolingien Louis V. Il n'y eut guère de prétention carolingienne désormais à l'ancien *Regnum Francorum* même s'il y eut un maintien de l'amitié entre Charles III, *rex francorum-occidentalis* et Henri 1^{er} *rex francorum-orientalis* (à Bonn en 921).

Du côté de la *Francia* de l'Est, ce fut après Louis le Germanique et Louis le Jeune, la tentative de restauration de l'Empire par Charles III le Gros qui fut roi de l'Alemanie, Empereur d'Occident et roi de France. Il était le fils cadet du Germanique ; il partagea l'héritage avec Louis le Jeune et Carloman, reçut la Bavière, la Pannonie, la Carinthie, les pays slaves tributaires et à la mort de ses frères obtint leurs domaines y compris la Lorraine qui avait été acquise par Louis le Jeune. Couronné Empereur en 889, il fut faible à l'égard des Normands, atteint d'épilepsie, considéré comme incapable, il fut déposé à Tibur en 887.

L'éphémère Lotharingie l'évolution de la Francia orientalis vers l'Empire.

Quant au destin de la Lotharingie dont il faut reconnaître le caractère artificiel et éphémère, nous ne pouvons que souligner la très faible durée des règnes additionnés de Lothaire et de Lothaire II, soit de 843 à 869. En 870, on a le compromis de Meerssen entre Louis le Germanique et Charles de Chauve - Aix La Chapelle, Cologne, Metz et Trèves et la Francie orientale reviennent à Louis le Germanique, Besançon, Cambrai, Lyon et Vienne à Charles le Chauve, roi de la *Francia* occidentale. Charles le Chauve chercha à réunir les deux Francies en évinçant Carloman, fils de Louis le Germanique mais subit une défaite à Andernach en 876 et mourut empereur éphémère. La Francie orientale passe sous l'autorité de Louis le Jeune. A Ribemont en effet en 880, Louis le Bègue, fils de Charles le Chauve, (ou plus exactement Louis III l'enfant son fils) cède la part de la Lotharingie un moment attribuée à Charles le Chauve au fils du Germanique, Louis le Jeune.

Une deuxième Lorraine que l'on peut qualifier de Lorraine indépendante ou de Lotharingie est fondée sous Zwentibold, fils bâtard de l'Empereur Arnulf et dont le règne ne durera que 5 ans. Il prend fin en 900. Ce fut bien écrit, Robert Parisot, le dernier royaume lorrain indépendant.

Par la suite, ce sont les duchés de Haute et Basse Lorraine qui furent parmi les six ou sept duchés du Saint Empire avec l'Alemanie (futur duché souabe), la Saxe, la Bavière et la Franconie. L'élection de l'Empereur revient aux Francs, aux Saxons, aux Alamans, aux Bavaois et très rarement au Lorrains sauf pour l'Empereur Conrad.

Parmi les électeurs, les trois évêques appartiennent à notre région (Trèves, Mayence, Cologne). De plus, le duc de Franconie et dans une certaine mesure les ducs de Bavière, de Saxe, de Souabe (ex Alemanie) restent des voisins des Lorrains.

Conrad 1^{er}, fils du Duc de Franconie, élu à Forsheim ne put faire reconnaître son autorité comme duc de Lorraine sur les duchés de la Lorraine ; ce fut lui qui désigna comme son successeur le duc de Saxe, Henri L'Oiseleur. Conrad le Roux fut duc en Franconie et duc de Lorraine, probablement le dernier duc associant ces deux territoires et Conrad II fut le dernier empereur de la dynastie franconienne ou salienne à la mort d'Henri II, son cousin.

A partir de Conrad II au XI^{ème} siècle, on ne parle plus que de *romanorum imperium* et à partir du XV^{ème} siècle de la *nationis germanicae*.

Nous savons ensuite l'émiettement de ces petits états vassaux en droit et indépendants en fait et l'avance progressive de la France vers l'Est (Champagne, Barrois mouvant, trois évéchés, Alsace...).

Si le Duché de Lorraine est administrativement et juridiquement dépendant du Saint-Empire (jusqu'à Nuremberg), il faut reconnaître que politiquement et culturellement il se rapprochera de plus en plus de la France (sauf sous Charles IV).

Parlons encore du destin des autres territoires de la Francie orientale. Le Duché de Basse Lorraine devint Lothier puis Brabant. Il suivra désormais le destin des terres belges. La Flandre resta fief français, les autres terres fiefs d'empire, penchèrent on le sait vers la Bourgogne puis les Habsbourg de Vienne et d'Espagne. Les différences religieuses opposèrent l'union d'Arras (catholiques) et l'union d'Utrecht (protestante), les Pays-Bas espagnols et autrichiens catholiques aux Provinces unies protestantes (Hollande, Brabant septentrional et Flandre zélandaise).

Après la révolution brabançonne de 1789, les victoires françaises de Jemmapes et surtout de Fleurus permirent le rattachement des états belges et de Liège à la République française puis à l'Empire. Hélas après 1815, désireux de reconstituer une «barrière» face à la France, les alliés et surtout les Anglais décidèrent de la réunion de tous les Pays-Bas sous la couronne du Prince d'Orange Guillaume 1^{er}. Il fallut la révolution de 1830 et le siège d'Anvers par le maréchal Gérard en 1832 pour que le royaume de Belgique fut créé mais sous la dynastie des Saxe-Cobourg, Louis-Philippe ayant refusé le trône pour son fils le duc de Nemours par crainte de la réaction anglaise. L'Etat fut proclamé neutre. On sait le cas qu'en fit l'Allemagne et les conséquences néfastes pour la France de cette neutralité à nouveau lors du second conflit mondial.

Quant au *Luxembourg*, il résulte du morcellement de la Basse-Lorraine au profit d'un duc Sigefroi, comte mosellan. La famille de Namur et du Limburg tint le Duché et accéda à l'empire (Charles IV). Louis XIV annexa Thionville et Montmédy et occupa Luxembourg qu'il dut rendre à la fureur de Vauban à l'Autriche au traité de Ryswick (1697).

Sous l'Empire, le Luxembourg n'est que le département des forêts. Par la suite après 1815, le Grand Duché sera rattaché au royaume des Pays-Bas de Guillaume 1^{er} sous forme d'une confédération. Il sera séparé du Luxembourg belge en 1839. De 1815 à 1867, il convient de rappeler qu'une garnison prussienne resta installée à Luxembourg.

En ce qui concerne la *Franconie*, il s'agit des pays du Main et du Rhin moyen qui peuvent être distingués en deux régions - la Franconie rhénane

comportant la Hesse et les évêchés de Mayence, Worms et Spire - la Franconie orientale suivant la vallée du Main et comportant l'évêché de Würzburg. Deux dynasties se heurtent dès le début de l'Empire, les Babenberg ou popponides en Franconie orientale et les Conradins en Franconie rhénane. Les Babenberg sont les plus connus, les plus admirés car ils furent les héros de la résistance à l'égard des scandinaves au IX^{ème} siècle en particulier sous la direction de Henri, «Marquis des francs». Mais ses trois fils Adalbert, Adalard et Henry eurent un destin tragique et finalement durent s'effacer devant les Conradins qui avaient acquis une suprématie lors de l'accession d'Arnould de Carinthie et avaient donné l'évêché de Würzburg à un de leurs proches bien qu'il fut «aussi stupide que noble» ... Henry fut tué, Adalard fait prisonnier et décapité et Adalbert fut surpris dans sa forteresse après avoir cependant chassé l'évêque de Würzburg et défait Conrad l'ancien près de Fritzlär. C'est aidé par Louis l'enfant, conseillé par l'archevêque Hatton que les Conradins s'emparèrent du titre ducal et de la maison de Franconie. Ils devaient être par la suite parmi les premiers empereurs dits franconiens.

Quant à la dynastie de Babenberg, elle comprend toute une série de représentants illustres : Léopold l'illustre, Léopold le Beau, Léopold le pieux, canonisé, Léopold IV, Henri II, premier duc héréditaire d'Autriche, Léopold V qui acquit la Styrie et qui fut outragé par Richard Cœur de Lion lors de la croisade, qu'il fit prisonnier à son retour et qu'il livra à l'empereur Henri VI, Léopold VI, Frédéric le batailleur qui s'opposa avec succès aux Hongrois et Bohémiens mais finit au banc de l'Empire pour avoir soutenu le roi des Romains contre son père Frédéric II. Il recouvra cependant ses états, fut tué par les Hongrois et sans descendance, ce fut la fin de la dynastie des Babenberg. Si la Franconie demeure une région géographique, politiquement elle est partagée entre différents états, Wurtemberg, Hesse et Bavière.

Enfin le Palatinat, terre allemande essentiellement de la rive gauche du Rhin fut la possession des comtes palatins du Rhin depuis 945 de la descendance d'Hermann. En 1955 Frédéric Barberousse le donne à son frère Conrad et c'est à l'époque encore la Franconie rhénane. Par la suite, on assiste à la rivalité des Welfes, des Staufens puis des Habsbourg et surtout des Wittelsbach. Dans le *Nord Gau* qui correspond au Haut Palatinat et la région de Heidelberg, c'est la branche cadette des Wittelsbach qui s'y établit. L'électeur Robert 1^{er} acquiert Deux-Ponts, Mosbach et Simmern et son frère Philippe enlève à la Bavière le duché de Neubourg. Le Palatinat est passé au camp calviniste depuis Frédéric IV et l'Electorat correspond pour l'essentiel au Bas-Palatinat, la Bavière gardant le Haut Palatinat. Il faut signaler que le duché de Neubourg appartient à la branche catholique des ducs de Deux-Ponts (Zweibrücken). Occupé par les Français de 1688 à 1697, le Palatinat, bavarois depuis 1815 correspond à la rive

gauche, les autres territoires relevant de la Hesse et de la Prusse (Prussland). Ce Palatinat bavarois suivra les destinées de la Bavière jusqu'en 1918.

L'oubli de l'espace Franc-tentative d'explication.

Pourquoi cet oubli ou plutôt cette méconnaissance d'une certaine unité ayant duré suffisamment de temps pour laisser des traces durables encore perceptibles si on veut bien les reconnaître par une lecture attentive mais orientée.

La première raison est que l'historien des Francs, l'Evêque Grégoire de Tours, bien que protégé de Sigebert et de Brunehaut, est meilleur connaisseur de l'histoire de la Neustrie que de celle de l'Austrasie qui sera cependant écrite par le pseudo-Frédégaire.

La seconde est que l'expansion des Francs en direction de la Thuringe, la reconquête vers l'Est n'a laissé des traces que dans les chansons de geste bien moins connues que les chansons de geste de Charlemagne.

La troisième et bien entendu la principale est la rivalité des deux grandes entités politiques européennes qui se sont formées - à l'Ouest avec la France capétienne héritière un peu par usurpation des dynasties mérovingienne et carolingienne, et qui élargit patiemment son pré-carré - et à l'Est avec l'empire Ottonien saxon qui cherche à maintenir l'Empire carolingien et surtout l'Empire romain avec des Empereurs qui même Franconiens abandonnent progressivement l'étiquette Franque au profit du Saint-Empire romain puis du Saint-Empire romain germanique. Enfin le royaume éphémère de Lothaire aboutit à ce que Vauban a appelé les «terres pêle-mêlées» évêchoises, ducales et princières. Le dernier échec de la Lotharingie se situe à Nancy avec la victoire de René II sur Charles le Téméraire... Le dernier échec de l'Empire vers l'Ouest (avant Bismarck bien entendu) est la levée du siège de Metz par Charles Quint... et il faut reconnaître aussi qu'aucune tentative de reconstituer la Lotharingie n'est jamais partie de Lorraine...

Il y aura encore un temps de rappel de l'espace Franc et de la grandeur des Francs avec le comte de Bougainvilliers, auteur de *l'Histoire de l'ancien gouvernement de la France*, paru en 1727 et qui affirme la supériorité du conquérant franc, ancêtre de l'aristocratie de la France. Il est appuyé par Montesquieu alors qu'à l'inverse l'abbé Dubos estime dans son *Histoire critique de l'établissement de la monarchie transmise dans les Gaules* en 1734, que l'invasion n'a eu aucune influence sur la Gaule et que la royauté mérovingienne est héritière essentiellement de l'Empire romain. Il y a des propos différents chez Herder pour qui un nouvel homme était né au Nord et chez Guizot pour lequel les barbares avaient introduit les sentiments d'indépendance nationale, le goût de la liberté,

et le dévouement d'homme à homme. Augustin Thierry reproche cependant aux Francs d'avoir asservi les Gallo-romains, ancêtres dit-il de la bourgeoisie et Fustel de Coulange reprend plutôt les idées de l'abbé Dubos en «dégermanisant l'histoire de France» mais en insistant sur le fait que les Germains avaient adopté le système féodal du Bas-Empire, les principes du bénéfice, du patronat, de la concession précaire et de l'immunité consacrant les institutions d'un Etat stable. Curieusement, il ne tire aucune conclusion du principe de l'alleu. Nous pourrions ajouter le goût du droit coutumier, l'assemblée des hommes libres et la notion chevaleresque de compagnon sans lien féodal de vassalité.

Existe-t-il encore des traces de cet espace franc «invisible» sur des cartes ordinaires ?

Les Lorrains, les Rhénans et les Franconiens peuvent être considérés comme ayant certaines caractéristiques communes. Ils sont en particulier travailleurs, assidus, discrets et patients. Leurs vertus sont des vertus traditionnelles.

A ce sujet dans une synthèse brillante et discutée, le sociologue Emmanuel Todd décrit l'espace ou plutôt les espaces européens en donnant une interprétation analytique et synthétique d'un phénomène fondamental mêlant étroitement les composantes anthropologiques, religieuses, économiques et idéologiques et curieusement ses conclusions vont conforter notre définition d'un espace culturel.

Ayant défini les quatre systèmes familiaux et agraires, libéral, autoritaire, égalitaire et non égalitaire, il est amené à distinguer en les associant diversement la famille nucléaire absolue, qui est libérale et non égalitaire, la famille nucléaire, libérale et égalitaire, la famille souche, autoritaire et non égalitaire et la famille communautaire autoritaire et égalitaire.

Il existe des parentés entre la France de l'Est et surtout la Lorraine avec la Rhénanie et son prolongement franconien. La famille y est plus volontiers de type famille souche ou plus exactement de type famille souche incomplète, c'est-à-dire avec des traits autoritaires et des règles d'héritage des terres officiellement égalitaires. Ce type familial se retrouve sur des lignes de front anthropologiques et même plus précisément linguistiques dans l'extrême Nord de la France, la Belgique, l'Alsace-Lorraine, la Rhénanie, la Savoie, la Suisse (surtout chez les italionophones), le Nord-Est de l'Italie, c'est-à-dire le front de contact entre la germanité caractérisée par la famille souche et la latinité caractérisée par la famille nucléaire égalitaire ou communautaire.

Le système agraire est celui de la propriété paysanne. Il suit majoritairement la famille souche ; la Rhénanie et l'Alsace-Lorraine restent des régions

de moyenne propriété ne coïncidant plus avec la famille souche complète qui se retrouve plus à l'Est, en Franconie et en Bavière. Il y a donc nettement dans cette région qui nous intéresse une combinaison de la propriété paysanne et de la famille nucléaire égalitaire, reflet probable et lointain des terres allotées.

Il y aurait à faire aussi une étude des concepts terrestre et métaphysique des grandes religions chrétiennes et de l'opposition entre le protestantisme plus volontiers autoritaire et inégalitaire sur le plan métaphysique, libéral et égalitaire sur le plan des composantes terrestres, s'opposant point par point au catholicisme ; le point de vue catholique étant en ce qui concerne les composantes terrestres, autoritaire et inégalitaire et en ce qui concerne les composantes métaphysiques, libéral et égalitaire.

Le concile de Trente qui eut une très grande importance dans nos régions réaffirma l'universelle efficacité du baptême et le libre arbitre de l'homme dans la recherche du salut. Certaines régions de famille souche incomplète sont restées longtemps dans l'orbite de Rome parmi lesquelles la Belgique, la Rhénanie et la Vénétie. Ceci n'est pas en relation avec un sous-développement culturel mais plutôt avec un éloignement de l'axe Wittemberg-Rome en raison des liens privilégiés géographiques et historiques avec Rome sans contestation du pouvoir des prêtres. Ceci doit compléter le commentaire descriptif de la « dorsale catholique », chère à P. Chaunu et R. Tavenaux, qui caractérise notre région.

On peut également s'interroger sur la survie d'une composante théologique augustinienne dans l'église et d'un courant janséniste dont on connaît l'importance en Lorraine. Un catholicisme « harmonique » d'inspiration augustinienne semble en effet combiner une composante autoritaire et inégalitaire sur le plan métaphysique et une composante terrestre, autoritaire et inégalitaire, c'est-à-dire exigeant la soumission de l'homme à Dieu et à l'Eglise.

D'autres recherches concernent le taux global d'alphabétisation, la forte industrialisation coïncidant avec le maintien d'une bonne pratique religieuse et l'importance des partis politiques ayant de près ou de loin une inspiration religieuse.

La frontière linguistique. La zone du francique.

Reste le problème que nous n'avons pratiquement pas abordé de la langue. Nous avons vu que les partages de Verdun et ceux qui lui ont succédé ne faisaient aucune part à la linguistique. Sans approfondir cette question toujours discutée de la frontière dans notre propre région, on peut penser que cette frontière a distingué très tôt les villes et villages où les Francs avaient la majorité et ceux où

ils cohabitaient harmonieusement avec les Gallo-romains pratiquant la *lingua latina rustica* ou langue romane rustique dérivée du bas latin.

Ce qui nous intéresse, c'est la carte des dialectes germaniques. Or le schéma distinctif très net oppose le *Nieder-Deutsch* au Nord, y compris le *Nieder-Fränkisch* flamand et hollandais, l'*Ober-Deutsch* au Sud y compris le *Nieder-Schwäbisch*, l'*Alemannisch* et le *Bairisch* au *Mittel-Deutsch* ou *Mittel-Fränkisch* qui est la langue de notre région. C'est cette langue qui nous intéresse avec les zones Moselle-Rhin-Main-Thuringe-Saxe et même Silésie. Le *Fränkisch* ou Francique dont il existe plusieurs dialectes, le Ripuaire et aussi le Thuringien, le Saxon et le Silésien, est lui-même divisé en un Francique ripuaire de Montjoie jusqu'à la Sieg, un Francique de la Moselle qui suit la frontière politique de la Belgique actuelle et dont la limite orientale passe à mi-chemin de Metz et de Strasbourg droit vers la source de la Sieg, un Francique Rhénan jusqu'à la Werra après Meiningen, un Francique du Sud dans la région de Karlsruhe et un Francique de l'Est dans la région de Meiningen jusqu'à Würzburg et même Nuremberg. Rappelons cependant qu'il n'y a aucun texte francique avant le IX^{ème} siècle et que ce que l'on appelle depuis 1872 le francique, ensemble de dialectes germaniques occidentaux est une langue reconstruite et hypothétique qui correspond peut-être à l'ancien bas francique et donc différent des dialectes modernes de l'allemand.

Le problème français : la rive gauche du Rhin.

Il resterait à évoquer bien entendu la politique des Capétiens, de l'Empire et de la République visant comme le dit Albert Sorel à «former une nation homogène et un état cohérent et à l'extérieur à assurer par de bonnes frontières l'indépendance de la nation et la puissance de l'Etat» et aussi comme l'a écrit le général de Gaulle «une nation libre et un Etat fort». Chacun sait que la France, peu importe le responsable de l'Etat, a cherché à étendre ses frontières vers l'Est, la frontière passant de la Meuse vers le Rhin avec toujours l'idée de la rive gauche du Rhin caressée par Crèvecoeur auprès de Charles VIII, par le maréchal de Saulx-Tavannes auprès de Henri II après la «chevauchée d'Austrasie» et par Vauban auprès de Louis XIV. Pour eux, le Rhin est la borne de la France.

Les conquêtes révolutionnaires et impériales si elles s'étaient tenues après le Traité de Lunéville à la rive gauche du Rhin n'étaient que la légitime poussée, il faut bien le dire, vers l'ancien royaume d'Austrasie sur des terres occupées par des états très éloignés Autriche et Prusse. L'acte primordial de la Révolution fut non seulement la suppression du régime féodal mais la réactivation de l'ancienne diplomatie en particulier du procès séculaire de la France et de l'Empire germanique au sujet de la souveraineté de l'Alsace et la difficulté des

principautés épiscopales. En ce qui concerne la Belgique et la Rhénanie, cette annexion se serait passée sans problème s'il n'y avait eu la question religieuse. Rappelons que dans la France des 130 départements, figurent le département de la Roer (Aix la Chapelle), celui de Rhin et Moselle (Coblence), de Mont-Tonnerre (Mayence), ceux de la Sarre (Trèves), des Forêts (Luxembourg), de l'Ourthe (Liège), de Sambre et Meuse (Namur), etc... Côté allemand ou même du côté de l'Angleterre, ennemie habituelle de la France, il faut bien dire que toutes les tentatives qui ont consisté à essayer de reconstituer d'une manière ou d'une autre la Lotharingie visaient à affaiblir la France : Traité de 1815, création des Pays-Bas puis de la Belgique avec l'aide d'ailleurs de la France, reconstitution du Grand-Duché de Luxembourg, principautés allemandes rattachées souvent à la Bavière, à la Prusse ou à l'Autriche sur la rive gauche du Rhin, annexion de l'Alsace-Lorraine au traité de Francfort, tentative de Hugo Stinnes de reconstitution d'un royaume austro-bavarois et d'un duché économique rhéno-westphalien, tentative de Hitler de reconstitution d'une Lotharingie avec la zone interdite coexistant avec la Lorraine directement annexée, projets soumis par deux anglais au Baron Jaspar et même repris par les Américains (Wilson - Roosevelt) après les deux conflits mondiaux de création d'un état tampon sans restitution de l'Alsace-Lorraine à la France... projets de l'allemand Genscher... bien soulignés par J.P. Chevènement et nécessitant notre vigilance, y compris dans la recherche d'une identité à l'espace dénommé Sar.Lor.Lux.

La réconciliation des Francs de l'Ouest et des Francs de l'Est.

La réconciliation franco-allemande en particulier après l'entrevue de Colombey et le traité de l'Elysée a consacré définitivement en 1963 la réconciliation des Francs de l'Est et des Francs de l'Ouest. Dès 1943, Otto de Habsbourg, en présence de son frère, chez le député conservateur Ronald Tree chargé de la liaison du gouvernement britannique avec les gouvernements en exil avait vu le général De Gaulle en compagnie des représentants de la Pologne, de la Tchécoslovaquie et de la Yougoslavie. Contrairement à ces derniers qui souhaitaient le morcellement de l'Allemagne, le Général se taisait puis sollicité, décida finalement de donner son avis : «Pour moi, le but d'une guerre ne peut être que l'établissement d'un ordre de paix durable, or ce qui est proposé aurait été exactement l'effet contraire et depuis 1919-30 on devrait le savoir. Si on veut vraiment établir en Europe repos et bien-être, ce n'est possible que par une révision du traité de Verdun et la réunification des Francs de l'Ouest et des Francs de l'Est».

Dans son voyage en Allemagne en 1962 où il fut volontiers dénommé «Karl der Groß», il se montra sensible à ce mythe fondateur de la nation franque et de la chrétienté.

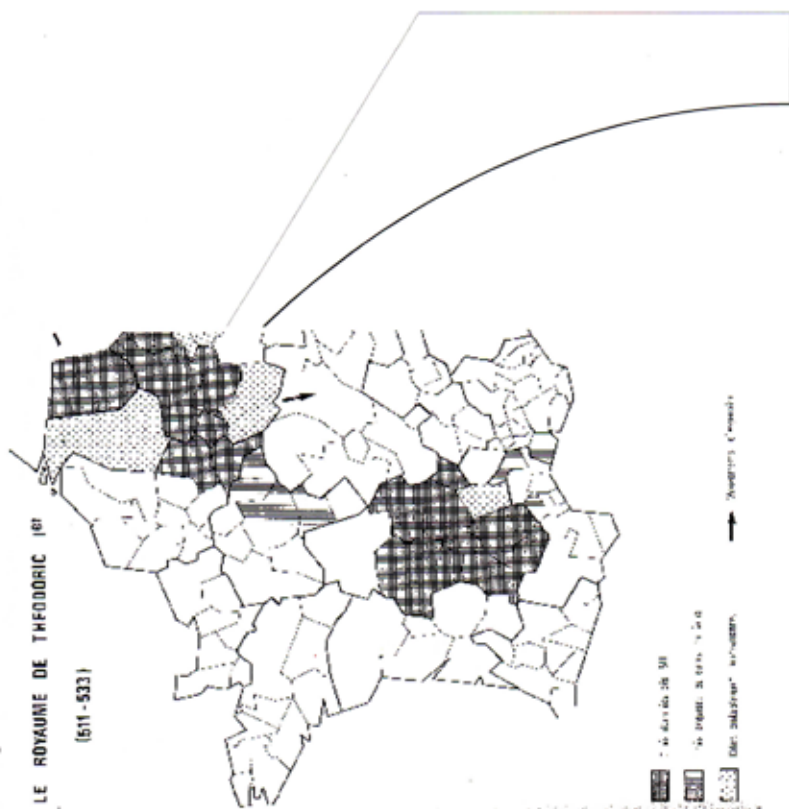
Jean Bodin, il y a plus de 400 ans, appelait à une nouvelle alliance entre Germains et Gaulois : «un grand espoir me tient, qu'il arrivera un jour que Germains et Gaulois s'étant persuadés qu'ils sont frères de sang se réuniront dans une alliance et une amitié».

Nouvelle ambition européenne de la *Gesta Dei per Francos* revisitée...

En conclusion

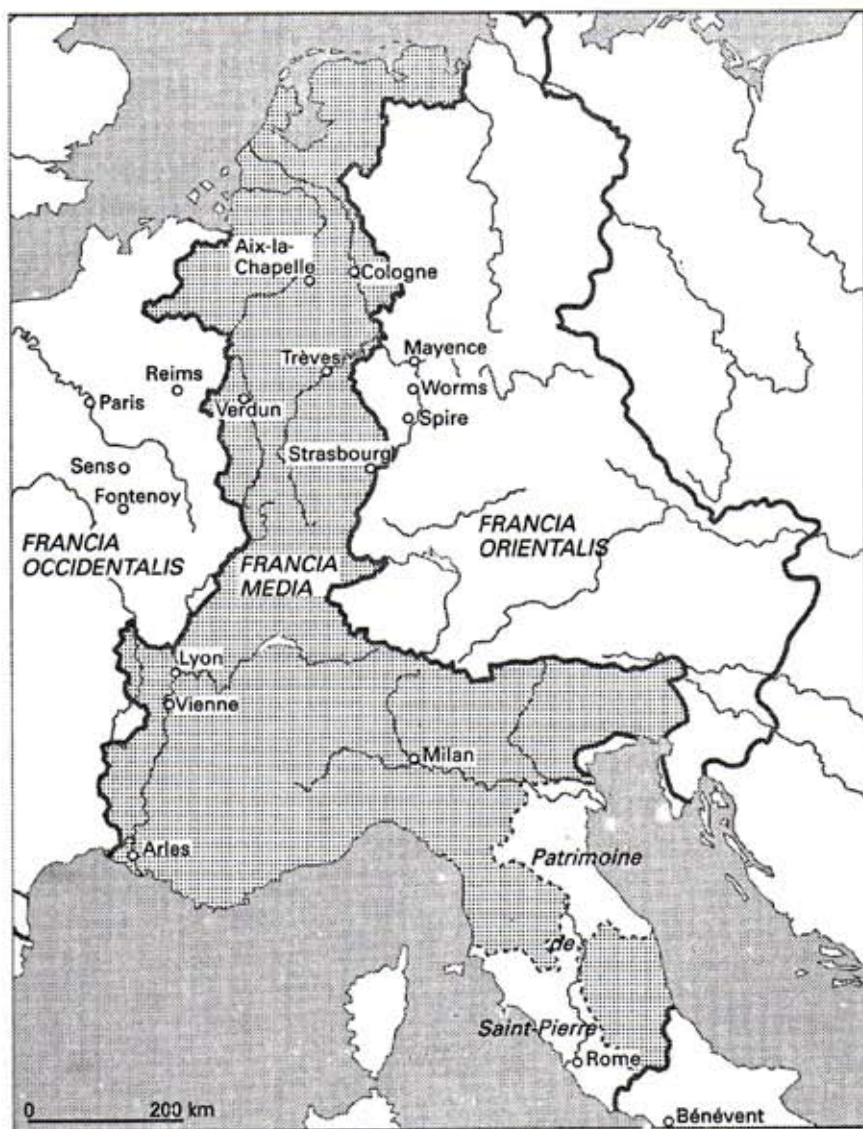
Reflet d'appositions successives, la belle province française que constitue aujourd'hui la Lorraine a fait partie pendant quatre siècles d'un ensemble qui n'était ni français, ni allemand mais qui comprenait outre la Lorraine, le Palatinat (Pfalz) et la Franconie ; l'emprise des archevêchés (Trèves et Mayence et surtout des évêchés (Metz, Verdun, Worms, Spire) et aussi ceux de Liège, Würzburg et Bamberg délimitent assez bien cet espace qui fut le cœur de l'Austrasie et de la *Francia orientalis*. Centre du pouvoir mérovingien et carolingien, point de départ et d'expansion vers l'Est du *Regnum Francorum*, cet espace franc à la fois politique et religieux a cherché à s'étendre et à rayonner dans toutes les directions et plus particulièrement vers l'Est. Il représente un vaste territoire irrigué par le Rhin moyen et ses affluents (Rhin, Main, Neckar) et peut être figuré comme une grossière équerre. Il est transversal et non longitudinal comme est suggéré l'axe lotharingien ; «un royaume long qui n'est pas insulaire est un royaume impossible» a écrit avec beaucoup de justesse Victor Hugo. Il est donc important de rappeler le peuplement franc des deux côtés du Rhin, ce qui permet peut-être une meilleure compréhension de l'amitié retrouvée entre les Francs de l'Ouest et les Francs de l'Est. Cette nouvelle clé ouvrant sur l'espace Franc oriental est peut-être une meilleure introduction aux origines historiques de la Lorraine que celle toujours ressassée de l'éphémère Lotharingie. L'Europe n'a pas fini d'amortir les méfaits du Traité de Verdun en 843 !

Le royaume de Théodoric 1er





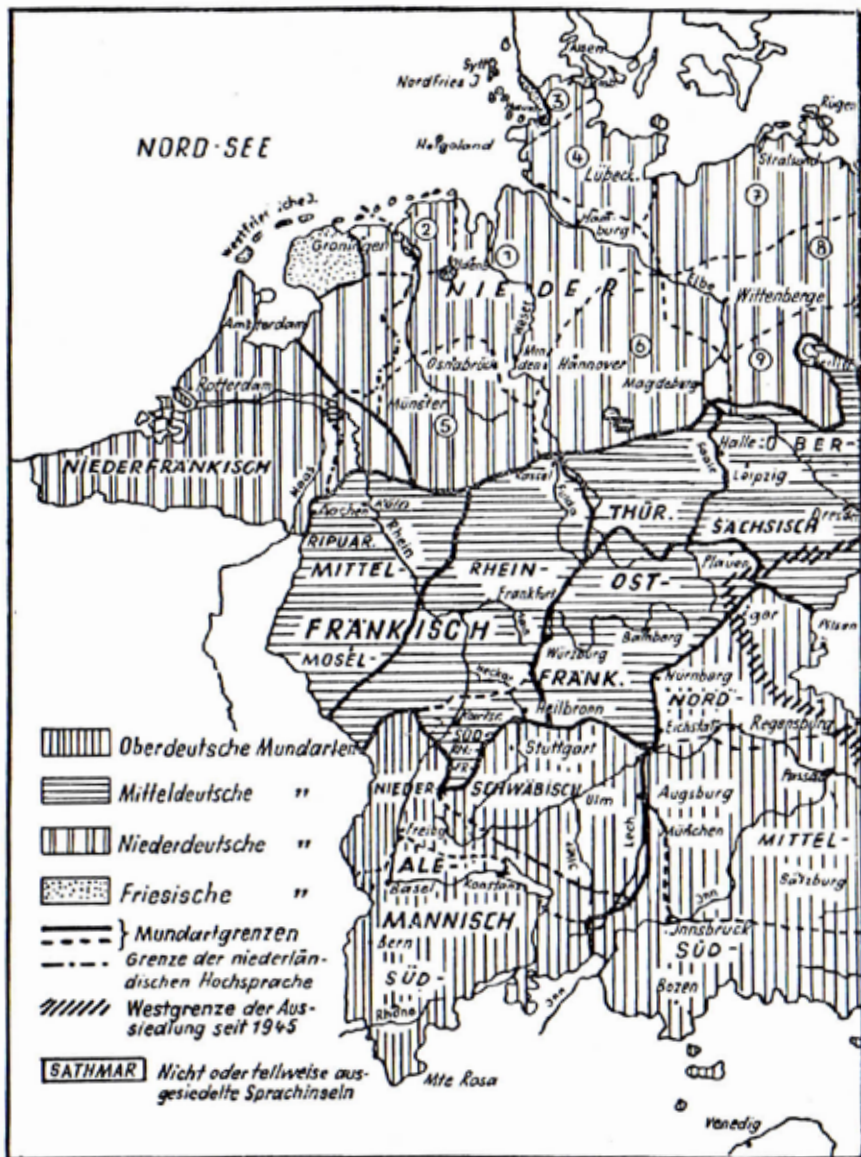
Carte n°1.- Le *Regnum Francorum* (limites de l'expansion en 814)



Carte n°2.- Le traité de Verdun (843)



Carte n°3.- L'ancien *Regnum Francorum* au milieu du XI^e siècle



Karte 14. Umfang und Gliederung des deutschen (und niederländischen)

Hugo Moser, Deutsche Sprachgeschichte, Stuttgart, Schwab, 1955, pp230/231

Document communiqué par M. Jean David

Bibliographie

- BABELON E. Le Rhin dans l'histoire. Editions Leroux, 2 volumes, 1916
- BANNIARD M. Genèse culturelle de l'Europe, V^{ème}-VIII^{ème} siècle, Seuil 1989
- BANNIARD M. Le haut Moyen-Age, PUF 1980
- BAYET C., PFISTER C., KLEINCLAUSZ A. Le christianisme, les barbares, mérovingiens et carolingiens. Histoire de la France illustrée, sous la direction d'Ernest Lavisse, Hachette, 1911
- BROWN P. Le culte des saints, son essor et sa fonction dans la chrétienté latine. Editions Cerf 1984
- BRUHL C.R. Naissance de deux peuples français et allemands IX^{ème} et XI^{ème} siècles, Fayard, 1990
- BÜTTNER H. Früher fränkisches Christentum am Mittelrhein. Archiv für Mittelrheinische Kirchen geschichte 3, 1951, 9, 55, in : zur frühmittelalterliche Reichsgeschichte 1975, 47-93
- BÜTTNER H. Das fränkisches Mainz, aus Verfassungs und Landesgeschichte, 2 volumes, Lindau, Constance, 1954, I, 231-243
- BÜTTNER H. Christentum und Kirche zwischen Neckar und Main, in 7 und frühen 8 Jahrhunderten. Sanktbonifacius gedenkgabe. Fulda 1954, 362-387
- BÜTTNER H. Zur frühmittelalterlicher Reichsgeschichte am Rhein, Main und Neckar, Darmstadt 1975, 102-128 et 145-157
- CARDOT F. L'espace et le pouvoir. Etude sur l'Austrasie mérovingienne. Editions de la Sorbonne, 1987
- DEMOUGEOT E. La formation de l'Europe et les invasions barbares. Aubier, 1979
- DESPORTES P. Histoire de Reims. Privat, 1983
- DHONDT J. Le haut Moyen Age. Bordas, 1976
- DIGOT A. Histoire des rois d'Austrasie, 4 volumes, 1863
- DUBY G. Histoire de la France, I, 1970
- DUMEZIL B. Les racines chrétiennes de l'Europe. Conversion et liberté dans des royaumes barbares. Fayard, 2005.
- DUMEZIL B. La reine Brunehaut. Fayard, 2008.
- EWIG E. Frühes Mittelalter, volume 2, in Rheinische geschichte. Düsseldorf, Swann, Verlag, 1980

- EWIG E. Die Merowinger und das Frankenreich, Stuttgart-Berlin, Kohlhammer, Verlag, 1988
- EWIG E. Civitas Gau und Territorium in den trierischer Moseelanden. Spätantikus und frankische Gallia I, 1976, 504-522
- EWIG E. Die fränkische Teilungen und Teilreiche (511-613). Akademie der Wissenschaften und der Literatur Mainz. Abhandlungen der geistes Sozialwissenschaftlichenklasse. Wiesbaden 1953, 651,-715
- EWIG E. Trier im Merowingerreich civitas stad Bistum, Trèves, 1954
- EWIG E. Le culte de Saint-Martin à l'époque franque. Revue d'Histoire de l'Eglise de France, 1961, 47, 1-18
- EWIG E. Der Mittelrhein im Merowingerreich eine historische Skizze. Nassarische Annals 1971, 82, 49-60
- EWIG E. Spätantikus und fränkisches gallien gesammelte schriften. Editions Atsma, Munich, 2 volumes, 1976-1979
- FLICHE A. MARTIN V. Histoire de l'église, tome 4, 1945 et tome 5, 1938
- FOLZ R. L'idée de l'empire en Occident, du V^{ème} au XV^{ème} siècles, 1953
- FOLZ R. Le couronnement impérial de Charlemagne. Editions Galimard, 1964
- FOURNIER G. Les mérovingiens. PUF 1966
- GAUTHIER N. L'évangélisation des pays de la Moselle, de Boccard, Paris 1980
- GERARD P.A. Histoire des Francs d'Austrasie, 2 volumes, Bruxelles 1865
- GREGOIRE de TOURS. Histoire des Francs. Traduction R. Latouche, 2 volumes, Les Belles Lettres 1963-1965
- HALPHEN L. Charlemagne et l'empire carolingien. Albin Michel, 1968
- HEINZELMAN M. L'aristocratie et les évêchés entre Loire et Rhin du IV^{ème} au VII^{ème} siècle. Revue Histoire Eglise de France 1976, 62, 75-90
- JAMES E. The Francks, Oxford. Blackwell, 1986
- JULLIAN C. Histoire de la Gaule, Paris 1926
- KURTH G. Histoire poétique des mérovingiens. Statline, Genève, 1968
- KURTH G. Clovis, Bruxelles 1895, Paris 1975
- KURTH G. Etudes franques, 2 volumes. Bruxelles 1919
- LARCAN A. Austrasie, Lotharingie, Lorraine ou France de l'Est. Première conférence des académies. 11.101996. Akademos 1996 : 15, 9-30
- LATOUCHE R. Gaulois et Francs, de Vercingétorix à Charlemagne, Paris 1965

- LEBECQ S. Les origines franques. Seuil, 1990
- LEBECQ S. Clovis, Histoire et mémoire, 1997
- LESTOQUOY J. Le paysage urbain en Gaule du V^{ème} au IX^{ème} siècle. Annales Economies, Sociétés, Civilisations 1953, 159-172
- LONGNON A. La géographie de la Gaule au VI^{ème} siècle, Paris 1878
- LOT F. La naissance de la France, Fayard, 1988
- LOT F., PFISTER C., GANSHOF F.L. - Les destinées de l'Empire en Occident, de 395 à 888, publiées par G. Glotz, Histoire générale, Histoire du Moyen-Age 1928, 1
- MUSSET L. Les invasions, les vagues germaniques. PUF 1965
- PARISSE M. Austrasie, Lotharingie, Lorraine. P.U.N, Nancy, 1990
- PARISOT R. Le royaume de Lorraine sous les carolingiens 843-923, thèse Paris 1898, réimprimée Genève 1975
- PERIN P., FEFFER L.C. Les Francs, Deux volumes. Armand Colin, 1987
- PERIN P., RICHE P. Dictionnaire des Francs, 1996. Bartillat, 2 volumes.
- RICHE P. Dictionnaires des Francs. Bartillat, 1996
- ROUCHE M. La crise de l'image au cours de la deuxième moitié du VII^{ème} siècle et la naissance des régionalismes. Annales ESC 1986
- ROUCHE M. Clovis. Fayard, 1996
- SALIN E. La civilisation mérovingienne dans les sépultures, les textes et le laboratoire. 4 volumes 1949-1959.
- SOREL A. L'Europe et la Révolution Française. 8 volumes. C. Tehou, réédition 2003.
- TESSIER G. Le Baptême de Clovis. Galimard, 1964
- THEIS L. Dagobert, un roi pour un peuple. Fayard, 1982
- THEIS L. L'héritage des Charles de la mort de Charlemagne aux environs de l'an 1000. Nouvelle histoire de la France médiévale, II, Seuil, 1990
- TODD O. L'invention de l'Europe. Seuil, 1990
- TROCHET J.R. La géographie historique de la France, P.U.F., 1997
- VERCAUTEREN F. Etudes sur les civitates de la Belgique seconde. Bruxelles, 1934
- VERCAUTEREN F. Die spätantik Civitas im frühen Mittelalter Blätter für Deutsche Landes geschichte 1962, 98, 12-25

- VOSS I. Herrschertreffen im frühen und hohen Mittelalter, Untersuchungen zu den Begegnungen der ost-fränkischen und west-fränkischen herrschen im 9 und 10 Jahrhundert sowie der deutschen und französischen Könige vom 11 bis 13 Jahrhundert. Cologne, Vienne, 1987.
- WERNER K.F. Les origines, tome I de l'histoire de France sous la direction de J. Favier. Fayard, 1984
- WERNER K.F. Le rôle de l'aristocratie dans la christianisation du Nord-Est de la France. *Revue Histoire Eglise de France*, 1976, 62, 45-73
- WERNER K.F. Peuple élu ou instrument du destin. Les Francs sont-ils nos ancêtres ? *Histoire et archéologie*, 1981, dossier 56, 82-88
- WERNER K.F. Von Frankenreich zur entfaltung Deutschlands und Frankreich. Sigmaringen, 1984
- WOLSKA W. La topographie chrétienne de Cosmas indicopleustes. In : *Théologie et science au VI^{ème} siècle*, Paris 1962
- ZÖLLNER E. Geschichte des Franken bis zur Mitte des 6 Jahr Hundert Munich, Beck, 1970